

Ecole Maternelle Charles Perrault

31 bis, rue Gaëtan Pirou

95580 - Andilly

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du vendredi 10 Novembre 2017

Etaients présents :

Madame Vella, présidente ;

Monsieur Fargeot, Maire d'Andilly ;

Madame Huche, Maire Adjoint aux affaires scolaires ;

Madame Abarki, enseignante;

Madame Guérinon, enseignante ; ✓

Madame Le Manchec, enseignante ; ✓

Monsieur Coïa, représentant des parents d'élèves ;

Madame Tombret, représentante des parents d'élèves ;

Madame Robiquet, représentante des parents d'élèves ;

Madame Serhane, représentante des parents d'élèves ;

Madame Morot-Sir, DDEN .

Absents excusés :

Madame Raybaud-Antonelli, inspectrice de l'Education Nationale ;

Madame Dauguet, représentante des parents d'élèves ;

Madame Sousa, représentante des parents d'élèves.

La séance s'est ouverte à 18 heures.

Présentation des membres du conseil d'école

Les nouvelles enseignantes Mme Sonia Abarki et Mme Anne Le Manchec (titulaire remplaçante de Mme Lépine-Piquot) et les nouveaux représentants de parents d'élèves sont présentés.

Nouvelle circonscription

Andilly fait partie d'une nouvelle circonscription regroupant 6 villes : Margency, Soisy, St Prix Montlignon et Eaubonne .Cette circonscription est dirigée par l'inspectrice de l'éducation nationale Madame Laure Raybaud-Antonelli.

Effectifs :

A ce jour, nous avons 102 élèves dans l'école, soit 35 petits, 31 moyens et 36 grands :

Une classe de 25 Moyens-Grands tenue par Stéphanie (8 Moyens/17 grands),

Une autre classe 27 de Moyens-Grands tenue par Sonia (8 Moyens/19 Grands),

Une classe de 25 Petits-Moyens tenue par Sandrine (10 petits /15 moyens), et Mme Otmani tous les mardis. (jour de décharge de direction)

Une classe de 25 petits par Anne, remplaçante de Claire-Marie

Règlement Intérieur :

Lecture et approbation du Règlement Intérieur.

RASED :

Il existe au sein de l'école un Réseau d'Aides Spécialisées Aux Elèves en Difficulté(RASED) C'est un dispositif de l'éducation nationale composé de psychologues et d'enseignants spécialisés. C'est un service gratuit qui peut être sollicité par les enseignants et les parents. Le RASED intervient sur le temps scolaire et constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire et l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Il est aussi le relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.

Sur notre circonscription, peuvent intervenir la psychologue scolaire Mme Isabelle Ascarateil qui participe à la recherche de solutions aux problèmes de l'enfant en relation avec sa famille, l'école et les partenaires extérieurs ainsi que le rééducateur Mr Adjadji,(qualifié de maître G) qui est chargé des aides à dominante rééducative .Il s'adresse plus spécifiquement à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes et aux contraintes scolaires. Il aide l'enfant à devenir élève tant au niveau de l'attitude que de la disponibilité intellectuelle. Il met en place une collaboration étroite avec la famille.Un conseil des maitres de cycle se tiendra le jeudi 16/11 avec les membres du RASED afin de signaler et d'assurer un suivi pour nos élèves pour lesquels nous avons détecté certaines difficultés.

Projet d'Ecole :

L'année passée, nous avons réécrit un nouveau projet d'école qui a une validité de trois ans et se poursuivra donc jusqu'en 2020. Il permet de formaliser les objectifs de l'école et les moyens d'y parvenir. On priorise et on met alors en place un plan d'action.

Pour rédiger ce projet, intitulé « sciences à vivre », nous nous sommes appuyés sur les résultats des évaluations CP que nous avons analysés ainsi que sur les besoins de nos élèves. Cela nous a permis de définir 3 axes prioritaires : 1 en langage écrit autour des types d'écrits et leurs usages, 1 sur l'étude des nombres et 1 sur l'exploration du monde de la matière, des objets et du vivant.

Il comporte également un volet reliant les sciences et les arts que nous continuerons de développer au cours de ces 3 années.

Ce projet a été validé par notre inspecteur en juin 2017.

Projets des classes

Cette année, toutes les classes travailleront autour des 4 éléments en liaison avec l'exploration du monde de la matière tel que défini dans le projet d'école.

En ce début d'année, le thème a pu être engagé à partir d'un spectacle et sera poursuivi tout au long de l'année au travers des activités artistiques, scientifiques et langagières.

Par ailleurs, les classes de Sandrine, Stéphanie et Sonia se rendront tous les quinze jours environ à la bibliothèque. La classe des petits, quant à elle, recevra la bibliothécaire pour écouter des histoires au sein de la classe à partir du mois de Janvier.

Pas de marché de Noël cette année (1 année sur 2) Nous prévoyons toutefois une petite chorale. C'est également à cette occasion que les parents pourront acheter les sacs commandés avec les dessins de tous les enfants de l'école s'ils ne l'ont pas fait auparavant.

Pour faire entrer les parents dans les locaux de l'école, nous procéderons de la même façon que pour la réunion de début d'année. Si besoin, la mairie propose que la police municipale sécurise l'entrée des parents. Les horaires restent à définir.

Un carnaval pourrait être organisé au printemps sur un temps scolaire mais ne pourra avoir lieu en même temps que celui de l'école élémentaire prévu un samedi.

Exercices de Sécurité :

Le 10/10 dernier nous avons procédé à l'exercice évacuation en cas d'incendie. Tout s'est très bien déroulé. Le problème de frottement de la porte coupe-feu empêchant sa fermeture complète a été réglé.

Nous n'avons pas d'exercice PPMS à réaliser ce trimestre. Toutefois, une chaîne téléphonique entre les écoles de la circonscription sera mise en place et testée à plusieurs reprises.

Il également demandé aux écoles de remplir un dossier numérique pour faciliter les échanges d'information avec l'Inspection Académique. Merci aux services de la municipalité pour l'aide apportée à la transmission de documents (plans de l'école ,lieux de coupure de fluides)

Echanges parents/enseignants

Il est un fait que les mesures contraignantes du plan vigipirate ne facilitent pas les échanges avec les parents. Les consignes de sécurité émanant du département sont données par le préfet et nul ne peut y déroger.

Néanmoins l'équipe pédagogique fait son maximum pour tenir les parents informés au travers du cahier de liaison, du panneau d'affichage ou de messages écrits et reste disponible pour recevoir les parents lors d'un rendez-vous.

De leur côté, les enseignantes rappellent qu'il est indispensable que les parents notent sur un papier toute modification concernant la cantine ou la garderie. Même si nous disposons de listes pré-établies des inscriptions aux services perI-scolaires cela ne permet pas aux personnels de l'école d'être informés d'un changement le jour même. Il est en effet impossible de mémoriser le matin à la grille toutes les informations communiquées de vive voix à la maîtresse de service.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Ces activités pédagogiques complémentaires sont réparties en 36 heures auprès des élèves, à raison de 2 fois $\frac{1}{4}$ h par semaine les jeudis et vendredis de 16h15 à 17h pour ce premier trimestre.

Ce temps demeure sous la responsabilité de l'Education Nationale.

En ce début d'année, l'APC portera sur une aide en direction des grandes sections sur le langage travaillé à travers une série de jeux langagiers destinée à l'enrichissement du vocabulaire et des différents types d'écrits.

Spectacles :

Mardi 3 octobre, les enfants ont pu assister à un spectacle intitulé « Perrine et le potier »

Ce spectacle a constitué un excellent point de départ à notre approche autour des 4 éléments_ et a permis aux élèves de leur donner une vision globale du thème de l'année et donc du sens à leurs apprentissages.

Nous remercions la caisse des écoles qui a financé ce spectacle.

La coopérative scolaire qui dispose d'un budget de 6389,17 euros financera l'intervention d'animations scientifiques au sein de l'école en lien avec notre projet d'école. Une réunion préparatoire avec les animateurs aura lieu prochainement.

Action environnementale

Nous avons mis en place un partenariat avec une société qui recycle les cartouches d'encre. Cela contribue à la protection de l'environnement et permet également de soutenir, par des dons, l'association enfance et partage.

Nous avons pu contacter la société Emeraude pour la mise en place de bacs de recyclage papiers. Nous sommes dans l'attente des bacs pour pouvoir démarrer un travail de sensibilisation avec les élèves autour des gestes du quotidien qui contribuent à respecter la nature.

Chaque année, le parc de l'école accueille des moutons dans le cadre de l'éco-pâturage, en septembre et avril. Nous demandons à la Mairie la possibilité d'une intervention auprès de nos élèves de la personne responsable des animaux afin que celle-ci leur explique le but de cette action. La mairie répond très favorablement à cette demande.

Monsieur le Maire informe le conseil d'école que le parc de pâture des moutons ne sera pas impacté par les prochains travaux de construction du nouveau centre de loisirs. Le projet de transhumance des animaux sera reconduit.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au vendredi **16 Mars 2018** à 18 heures.

La séance est levée à 19h30.